



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 3451

### Texte de la question

M François Leotard attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé des relations culturelles internationales, sur le non-remplacement de notre conseiller culturel auprès de notre ambassade à Alger. Il lui rappelle toute l'importance jouée par les problèmes culturels dans les relations franco-algériennes, et lui demande à quelle date ce poste sera à nouveau pourvu.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le département a procédé à la nomination comme conseiller culturel, scientifique et de coopération à Alger de M Pierre Pere, conseiller des affaires étrangères de deuxième classe. L'intéressé a pris ses fonctions le 6 décembre 1988.

### Données clés

**Auteur :** [M. Leotard François](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 3451

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** relations culturelles internationales et francophonie

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 1988, page 2796